

Rapport de la Commission académique d'harmonisation et de proposition des notes d'EPS

Session 2020

Académie : NOUVELLE CALEDONIE



**BACCALAUREAT GENERAL, TECHNOLOGIQUE
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
CAP -BEP**

1. La commission

La commission académique d'harmonisation des notes s'est réunie au vice rectorat de la Nouvelle Calédonie le vendredi 20 novembre 2020. Présidée par Madame Anne LE BOUHELLEC, chargée de mission auprès de l'inspection en EPS, elle se compose de douze membres, professeurs d'EPS de collège, de lycée professionnel et de lycée polyvalent. Ils sont renouvelés tous les trois ans :

- Madame DE LAVEGA Emilie, Lycée St Joseph de Cluny
- Madame POUILLY Lise, Lycée du Grand Nouméa
- Madame DUPONT Laurène, Collège de Magenta
- Madame VIRATELLE Nathalie, Lycée Jean XXIII
- Monsieur DAVID Frédéric, Lycée Pétro Attiti
- Monsieur BOUAZAMA Abdellah, Collège de Dumbéa sur mer
- Monsieur DUPONT Josselin, Lycée La Pérouse
- Monsieur VENDEGOU Kenjy, Lycée J Garnier
- Monsieur ROY Grégory, Lycée B Pascal
- Monsieur MOLLO Gildas, Lycée M. Champagnat
- Monsieur PELISSIER Sébastien, Lycée Anova
- Monsieur DURAND Franck, Lycée du Mont Dore

La commission vise :

- à établir une photographie des pratiques d'évaluation dans les examens. Elle est l'un des éléments du pilotage académique sur certains aspects comme les inaptitudes, les absences, la cohérence des menus, les écarts entre garçons et filles.

- à corriger les écarts qui ne seraient pas justifiés par des contextes d'évaluation particuliers.

La commission est précédée de deux journées de vérification des éléments transmis par les établissements ainsi que la création des outils statistiques pour proposer les harmonisations. Nous produisons un rapport à l'attention de la commission nationale ainsi qu'en direction des établissements de l'académie.

Nous remercions particulièrement les chefs de centre des épreuves ponctuelles qui ont organisé et géré ces examens avec sérieux et efficacité : Mme Pascale BOUVET, Mme Lise POUILLY, Mme Laurène DUPONT, Mme Rosa DELOTS, M Josselin DUPONT, M Didier BLANC, M Frédéric COSTE, M Pierre TRAN VAN HONG, M Xavier POUILLY, M Guillaume LAVESVRE.

Logiciel de traitement des notes : Pour les examens du baccalauréat général, technologique et de la voie professionnelle, l'académie utilise l'application « EPSNET ». Les statistiques sont ensuite intégrées dans un fichier Excel pour une analyse par les membres avant harmonisation. Pour les examens du CAP ADAL (Agent de développement aux activités locales), CAP spécifiques à la Nouvelle-Calédonie, la commission utilise un fichier Excel pour la remontée des notes vers les services des examens.

En 2020, 5480 élèves ont été notés en EPS en Nouvelle Calédonie :

2020	TOTAL	FILLES	GARCONS
BAC G/T	2132	1190	942
BAC PRO	1405	668	737
CAP / BEP	1932	836	1096
CAP ADAL	11	3	8
TOTAL	5480	2697	2783

Principes d'harmonisation : L'harmonisation des notes en Nouvelle Calédonie se révèle particulièrement délicate du fait du faible nombre d'élèves concernés dans certains établissements et du faible nombre d'élèves inscrits dans quelques activités physiques sportives et artistiques peu enseignées.

Une attention particulière a été portée :

- Au sein de l'académie, sur l'écart de moyenne en EPS entre filles et garçons.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes entre filles et garçons supérieurs à 1 point.
- Pour chaque établissement, sur les écarts de moyennes en EPS supérieurs à 1,5 point par rapport à la moyenne académique.

Nous observons également les écarts de moyennes des APSA pour chaque établissement au regard de la moyenne académique.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats général, technologique, et professionnel

Enseignement commun : contrôle en cours de formation au baccalauréat général et technologique.

Cette année, les évaluations certificatives se concentrent sur trois compétences relatives à la dimension culturelle : la CP4 en tête, la CP1 et la CP5 au même niveau, la CP5 connaissant encore une fois cette année une progression, contrairement aux autres CP.

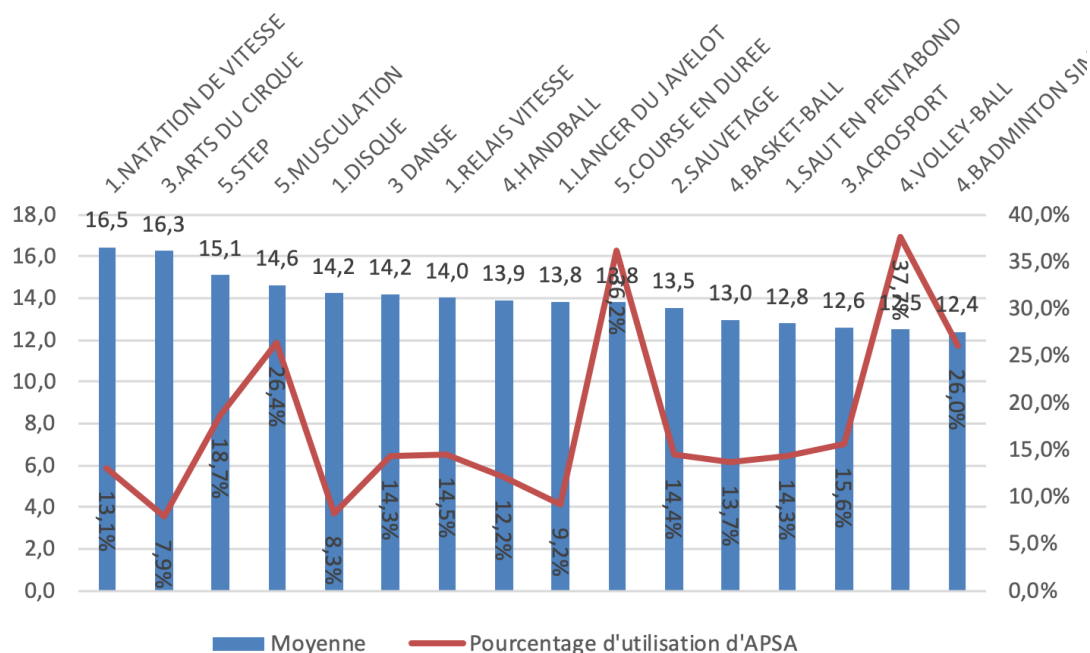
On constate encore que la part de CP2 diminue, essentiellement pour des raisons matérielles et financières (coût des transports qui augmente considérablement tous les ans, sites municipaux dorénavant interdits aux scolaires, etc).

L'utilisation des supports relevant de la CP3 se stabilise. Ils sont de réels leviers pour la réussite de tous, particulièrement pour les filles.

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
CP4 :	30,9%	32,20%	32,26%	30,43%	30,5%	30,41%	33%
CP1 :	25,98%	26,18%	27,15%	29,43%	30,5%	29,71%	29%
CP5 :	25,36%	23,26%	19,74%	20,70%	18%	18,33%	16%
CP3 :	9,80%	9,77%	11,58%	12,59%	11,5%	9,92%	12%
CP2 :	7,86%	8,57%	9,27%	6,82%	9,5%	11,61%	10%

Avant l'harmonisation, les garçons ont une moyenne en EPS supérieure de 1,06 point par rapport à celle des filles.

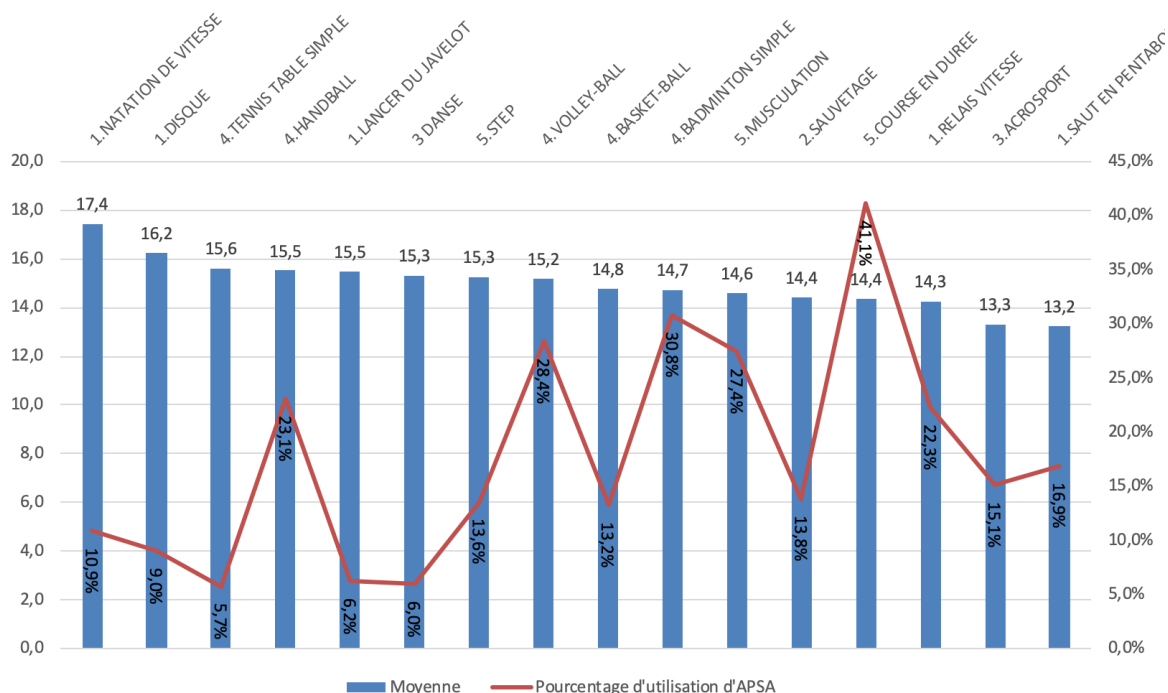
Moyennes des Filles et Pourcentage d'utilisation d'APSA pour leur notation



Les quatre activités où les filles ont de meilleures notes sont la natation de vitesse, les arts du cirque, le step et la musculation. Ces activités sont utilisées par 7,88% à 26,39% d'entre elles.

Les trois activités les plus utilisées pour la notation des filles sont le volley-ball (397 élèves pour 12,50/20 de moyenne), la course en durée (381 élèves pour 13,79 de moyenne) et la musculation (278 élèves pour 14,61/20 de moyenne)

Moyennes des Garçons et Pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation

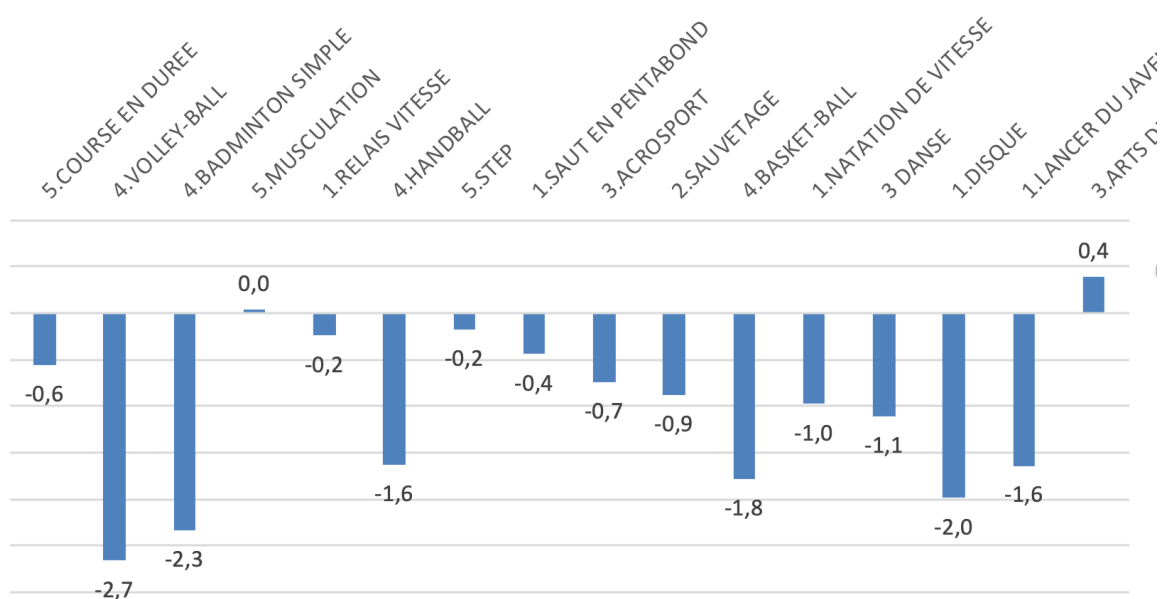


Les deux activités où les garçons ont de meilleures notes sont la natation de vitesse et le lancer de disque. Ces deux activités sont utilisées par 9,02% à 10,90% d'entre eux.

Les trois activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont la course en durée (351 élèves pour 14,35/20 de moyenne), le badminton simple (263 élèves pour 14,74/20 de moyenne) et le volley-ball (242 élèves pour 15,16/20 de moyenne).

Dans les 3 activités les plus utilisées, les filles accumulent des écarts de moyenne de 0,6, 2,3 et 2,7 points en dessous des garçons. Ce constat est à l'image des autres activités choisies où les garçons ont des notes supérieures aux filles (excepté en musculation et arts du cirque). Les plus grands écarts entre filles et garçons sont notés en volley-ball, badminton simple et lancer du disque.

Ecart de moyennes des filles et celles des garçons en bac GT



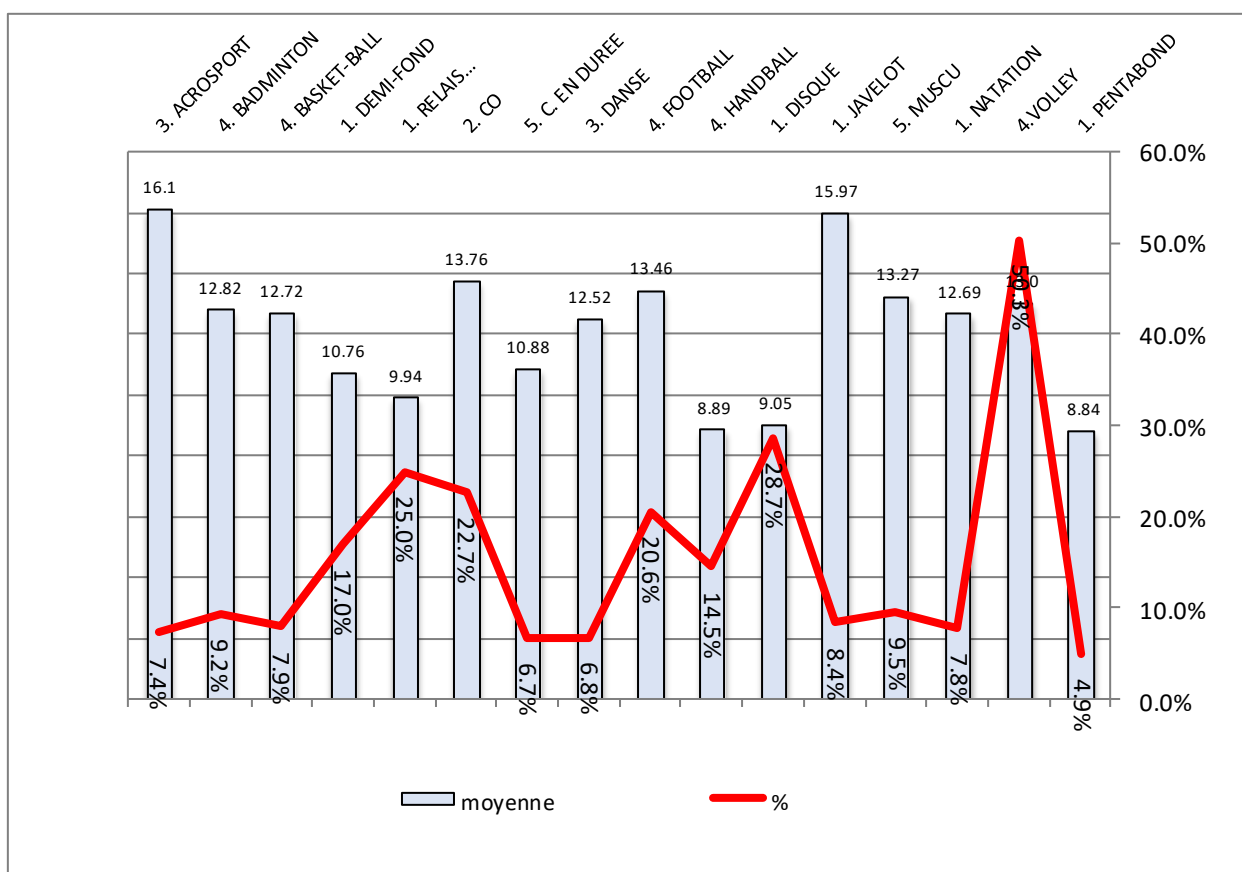
Enseignement commun : contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel.

La concentration des certifications persiste sur la CP4 (30,9%) et la CP1 (28,35%), malgré une présence soutenue de la CP5 (18,71%) en progression et de la CP2 (18,09%). Notons une légère baisse de la CP3 qui passe de 5.6% en 2019 à 3,96% en 2020. La musculation et la course en durée sont les activités les plus pratiquées dans la CP5. La réflexion doit être poursuivie dans les établissements pour proposer des ensembles certificatifs où les activités identifiées à valence « féminine » soient encore plus présentes.

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
CP4 :	30,9%	31.75%	30,8%	31,69%	31%	31.55%
CP1 :	28,35%	30.11%	28,6%	27,72%	30,6%	30.51%
CP2 :	18,09%	17.70%	21,5%	23,98%	23,6%	21.23%
CP5 :	18,71%	14.85%	14,8%	10,83%	10,4%	9.81%
CP3 :	3,96%	5.60%	4,2%	5,76%	4,4%	6.90%

Avant l'harmonisation, nous constatons une différence entre les filles et les garçons de 1 point aux épreuves nationales et de 1,65 point aux épreuves académiques.

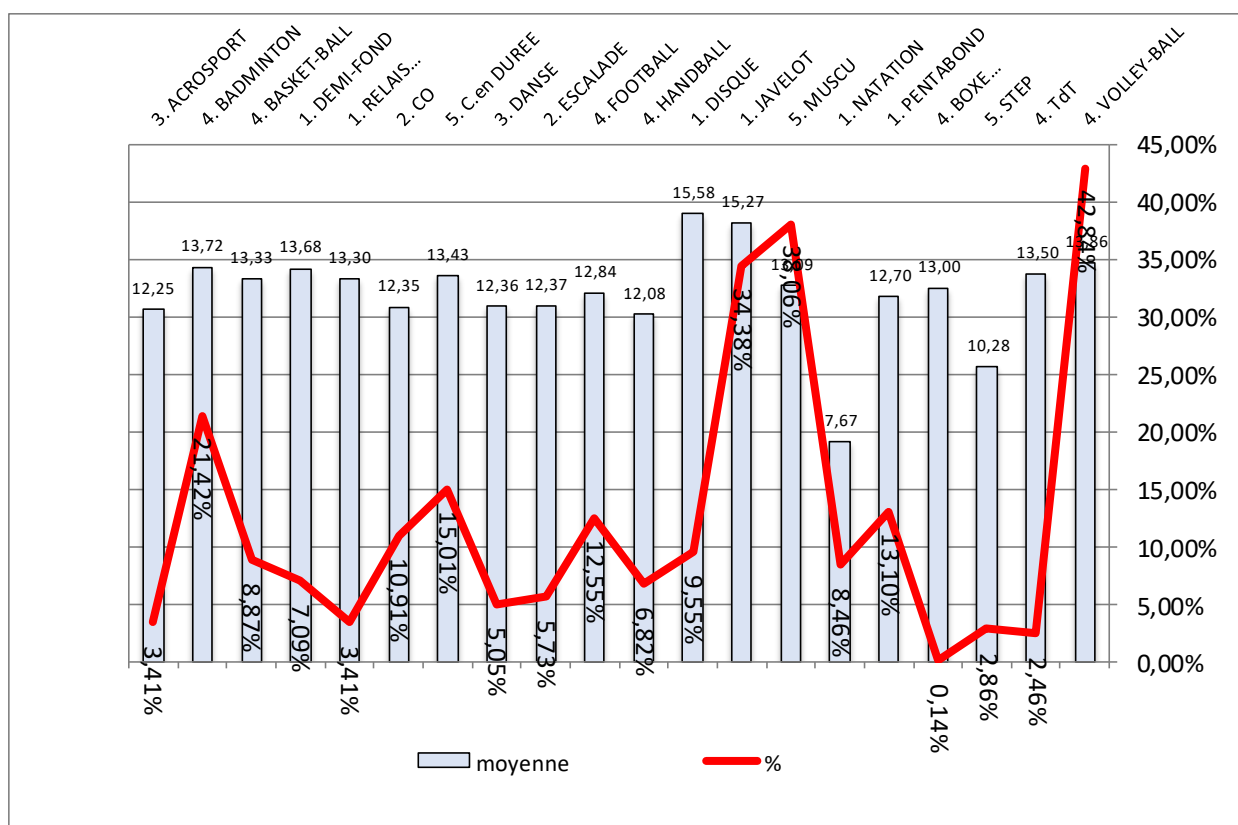
Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont le **lancer de disque, la course en relais et le volleyball**.

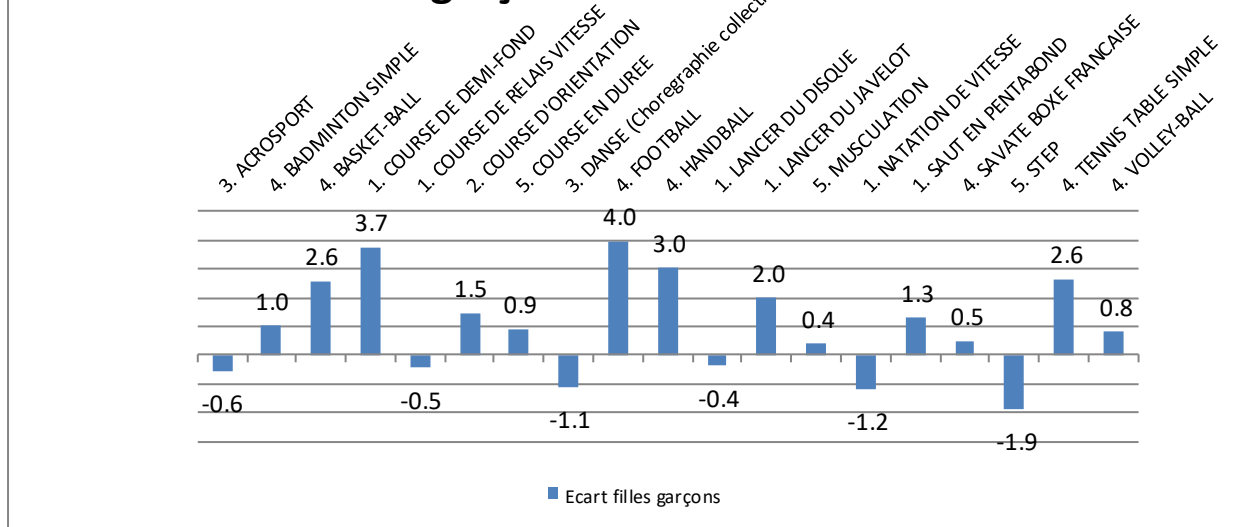
La participation des filles est plus importante **en lancer de javelot, course en durée et badminton simple**. On invite certain(e)s enseignant(e)s à s'interroger sur l'enseignement du **pentabond** qui présente une faible participation (5% des candidats), pour 8,84/20 de moyenne.

Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les garçons ont de meilleures notes sont en **lancer de javelot**, **lancer du disque**, et **volleyball**. Nous constatons une forte participation des garçons en **volleyball**, en **musculature** puis en **lancer de javelot**.

Ecart entre les moyennes des filles et celles des garçons en BAC PRO



Sur les 19 activités pratiquées, la notation de 10 activités est en faveur des garçons, notamment +4 pts pour les garçons en Football et 3,7 pts en course de Demi-Fond.

Dans 9 activités, la notation est en faveur des filles même si l'écart est beaucoup plus modéré entre 1,9 pt en step et 0,4 pt en musculature.

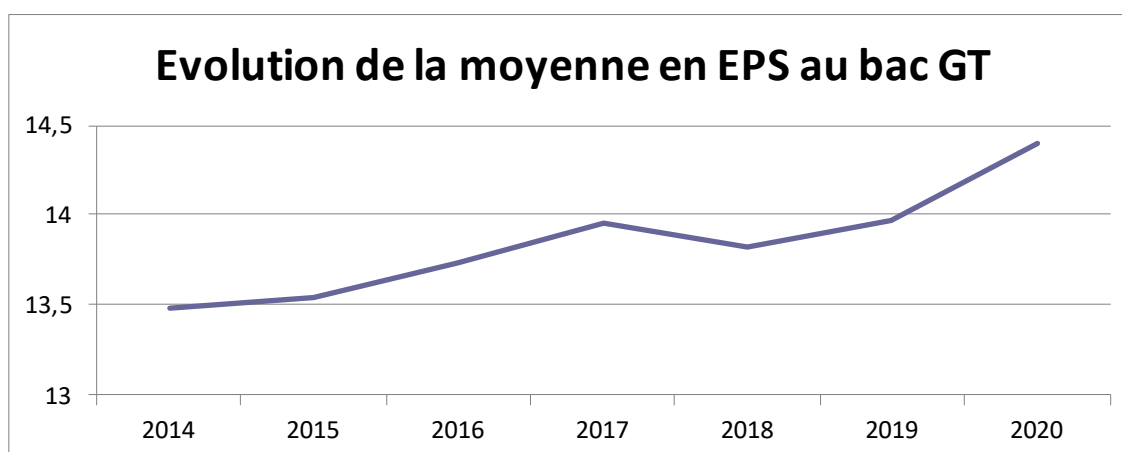
Décisions d'harmonisation pour le baccalauréat général et technologique :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des explications fournies par les professeurs, des conditions matérielles et de la répartition garçons - filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé :

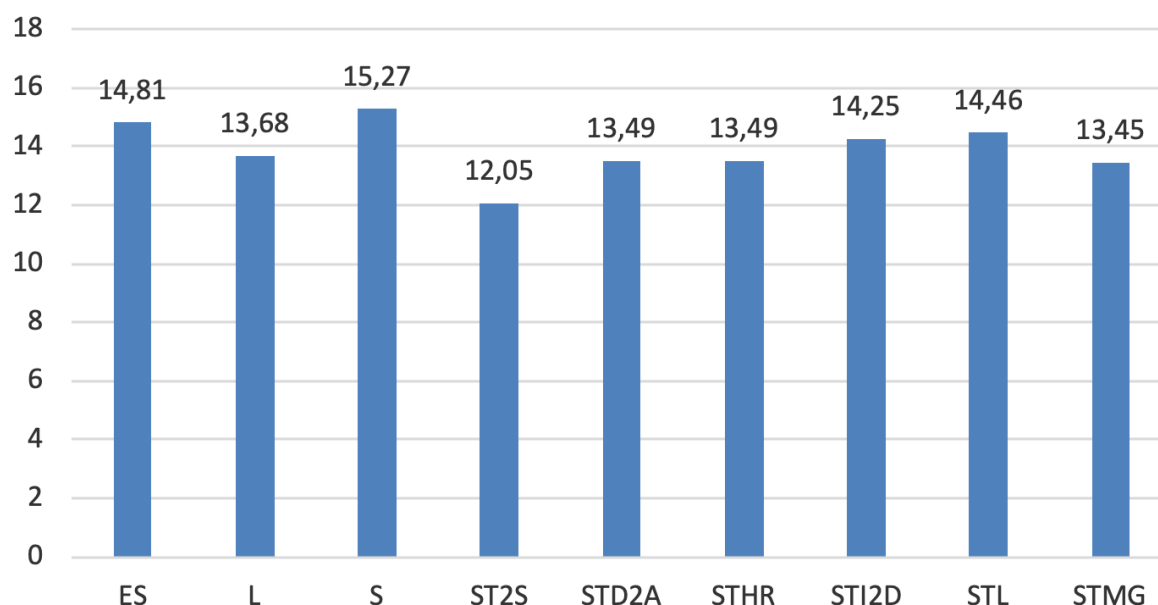
- Une augmentation de la moyenne des filles de 2 points dans l'activité Danse dans un lycée.
- Une augmentation de la moyenne des filles de 1 point dans l'activité Badminton dans un lycée.
- Une augmentation de la moyenne pour toutes les filles d'un lycée de 1 point.
- Une homologation des notes de tous les autres établissements.

Les établissements concernés recevront un courrier indiquant ces décisions.

Baccalauréat général et technologique, après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	14,87	14,01	14,39	0,86 point en faveur des garçons



Moyennes en EPS par série



Remarques et perspectives :

Tout d'abord, la commission tient à féliciter l'ensemble des collègues d'EPS d'avoir su s'adapter à la situation sanitaire exceptionnelle de 2020 liée au virus COVID-19.

Grâce à l'évolution des programmations dans les établissements et après le processus d'harmonisation, l'écart entre les filles et les garçons tend à diminuer, notamment grâce aux réflexions menées en interne dans les lycées et partagées parfois avec les membres de la CAHN.

Au regard des résultats constatés lors de cette session, la tendance confirme que les filles gagneraient à vivre des activités relevant des compétences peu proposées en Nouvelle-Calédonie : CP2, CP3 et CP5, pour être encore plus en réussite.

Nous notons des difficultés rencontrées en CP4 pour les filles. La commission propose aux collègues d'aborder ces activités sous différents angles, afin de les mettre davantage en réussite.

La CP5 poursuit sa progression en étant mieux représentée, notamment par la course en durée. Le Step est de plus en plus présent dans les menus proposés et choisis par les élèves, une activité qui les met en réussite.

Nous constatons également que la CP3 reste le champ d'activités le moins proposé aux élèves, alors qu'il pourrait être vecteur de réussite au regard des résultats.

A noter que ce sont les élèves de la série ST2S qui obtiennent les résultats les plus faibles et les élèves de série S qui obtiennent les meilleurs résultats de l'académie. Cette information serait à prendre en compte dans la conception de l'enseignement de l'EPS.

- Au lycée du GRAND NOUMEA, l'annulation de l'épreuve d'acrosport a certainement pénalisé les filles. Nous soutenons l'équipe pédagogique à réintroduire cette activité si le contexte de 2021 le permet.

- Au Lycée A KELA, le fait d'avoir modifié un menu en ajoutant la chorégraphie collective dès la terminale, obligeant certaines filles à faire un choix qui n'était pas leur priorité, peut expliquer leurs moyennes plutôt basses dans cette activité.

- Au lycée DO KAMO, en volley-ball, nous incitons à la vigilance sur la notation des filles, peut-être en prenant en compte leurs difficultés à s'exprimer dans des équipes mixtes où les garçons ont un avantage important de niveau, de taille et de puissance.

- Au lycée LA PEROUSE, nous invitons l'équipe à proposer une épreuve adaptée pour les élèves qui, peut-être exceptionnellement cette année, relèvent d'un DI DI NOTE.

- Au lycée M. ROCARD à Pouembout, la commission salue la prise d'initiative de l'équipe d'avoir harmonisé les notes en amont en relais-vitesse (plus de 3 points d'écart avec la moyenne académique des filles dans cette épreuve), ainsi que le choix d'avoir modifié les supports aux examens, pour mettre davantage les élèves en réussite, notamment les filles.

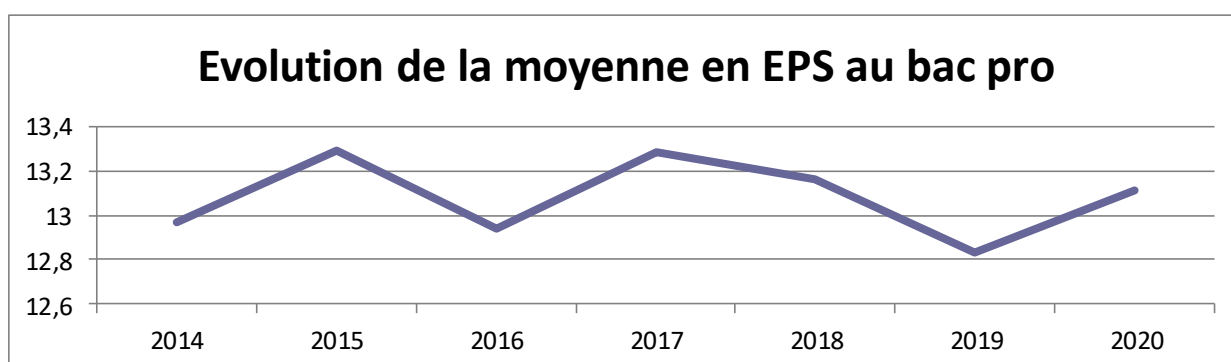
- Au lycée Le CLEZIO du Vanuatu, sur un créneau il a été proposé une séquence de deux APS (Course en durée / Javelot) sur 2 heures de pratique non effective. Nous leur conseillons de trouver une solution adéquate afin de minimiser les risques de pratique et surtout de gagner en efficacité d'enseignement.

Pour terminer, nous sommes bien conscients que le virus COVID-19 a engendré des contraintes qui ont parfois pénalisé certains élèves mais nous tenons à féliciter une fois de plus les collègues pour leur adaptation, toujours au bénéfice des lycéens.

Décisions d'harmonisation pour le baccalauréat professionnel :

Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des explications fournies par les professeurs, des conditions matérielles et de la répartition garçons - filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé de n'effectuer aucune harmonisation.

Baccalauréat professionnel après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	13,60	12,60	13,11	1 point en faveur des garçons



Remarques et perspectives :

De manière générale, nous encourageons les équipes à continuer d'envisager une diversité de menus pour accroître l'investissement des filles afin de réduire l'écart garçons-filles.

Nous constatons cette année que le document « Une seule note » n'est pas (ou pas correctement) utilisé : on rappelle que ce document permet de motiver la volonté de conserver une seule note dans le cas de « DI+DI+NOTE ».

- Pour le Lycée d'Etat de Wallis et Futuna, nous encourageons à ne pas programmer de CCF le même jour pour le même groupe car un élève dispensé ce jour entrainera automatiquement une dispense sur les 2 épreuves. De plus, nous notons un écart par sexe de 2 pts sur l'ensemble des APSA dispensées sauf en Volley, même si celui-ci s'est réduit.

- Pour le Lycée Pétro Attiti, nous avons constaté une sur-notation en badminton (16/20 alors que la moyenne académique est de 13/20). Une réflexion est à mener sur le barème utilisé.

Une vigilance est à maintenir sur la gestion des absences. Il faut que les élèves aient conscience que cela peut avoir de lourdes conséquences sur l'obtention du diplôme. Chaque équipe (enseignants et direction) doit donc en vérifier la légalité. Le sujet des absences rappelle également la nécessité, pour toutes les épreuves d'examen, de **faire émarger les élèves** en début d'année, au moment de communiquer les protocoles aux élèves en EPS.

Enfin, une attention accrue doit être apportée à la gestion des certificats médicaux pour les élèves inaptes partiels et totaux. D'autre part, nous attirons votre attention sur la nécessité d'envoyer les certificats médicaux avant la date limite.

Enseignement de la liste académique aux baccalauréats général, technologique et professionnel :

35% des élèves (1237) ont été évalués sur une des activités physiques de la liste académique.

	TOTAL	BAC G/T		BAC PRO	
		M	F	M	F
Voile Multi supports	229	10	18	99	102
Va'a	207	34	48	53	72
Kayak	276	0	0	128	148
Lancer de poids	525	157	226	71	71

Remarques et perspectives :

Les statistiques de 2020 confirment la décision prise par la commission académique de la suppression du kayak de la liste académique pour le bac général et technologique.

On remarque un effectif important pour l'activité « lancer de poids ».

Dans le cadre de la réforme du lycée, la CAHN décide de conserver la voile multi supports et le va'a dans la liste certificative des activités académiques à partir de 2021. Le lancer de poids basculera dans la liste nationale (lancers).

Inaptitudes et enseignement adapté :

La commission académique observe cette année :

- **une augmentation des inaptitudes totales**
- **une diminution du nombre d'élèves inaptes partiels.**

Pour les deux filières, le pourcentage d'inaptes partiels est en diminution par rapport aux années précédentes. Cette année, onze candidats ont bénéficié d'épreuves ou de barèmes adaptés (3 en 2019).

INAPTITUDE TOTALE		
Année	BAC G /T	BAC PRO
2020	1,98% (43 élèves)	0,57% (8 élèves)
2019	1,53% (30 élèves)	0,52 % (4 élèves)
2018	1.87 % (40 élèves)	0.97 % (11 élèves)
2017	2,37% (50 élèves)	0.98% (14 élèves)

En lycée général et technologique ainsi qu'en lycée professionnel, le taux d'inaptitudes partielles diminue chez les filles et chez les garçons.

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC GT	Total	Garçons	Filles
2020	2,94% (64 élèves)	2,44 % (23 garçons)	3,45 % (41 filles)
2019	4,85 % (104 élèves)	4,01 % (34 garçons)	5,26 % (70 filles)
2018	4.07 % (87élèves)	3.53 % (31 garçons)	4.46 % (56 filles)
2017	3,50% (74 élèves)	2,21% (20 garçons)	4.47% (54 filles)

INAPTITUDE PARTIELLE			
BAC PRO	Total	Garçons	Filles
2020	1,73% (24 élèves)	1,22% (9 garçons)	2,25% (15 filles)
2019	2,43 % (35 élèves)	1,94 % (14 garçons)	2,75 % (21 filles)
2018	2.37 % (34 élèves)	1.23 % (9 garçons)	3.56 % (25 filles)
2017	1,47% (21 élèves)	0.72% (5 garçons)	2,18% (16 filles)

Remarques et perspectives :

Ces évolutions doivent se traduire concrètement dans les établissements par la mise en place d'enseignements adaptés particuliers. **La commission encourage les enseignants à utiliser le modèle de certificat médical du VR présent sur le site EPS NC qui permet de mieux définir les possibilités et limites de pratique des élèves.** Il est important que les élèves insistent auprès de leurs médecins pour qu'ils utilisent ce modèle afin de spécifier ce qu'ils peuvent faire. En effet, les enseignants doivent être force de propositions pour offrir des épreuves adaptées aux inaptes.

A partir de 2021, l'académie de Nouvelle-Calédonie proposera l'épreuve de marche adaptée pour les inaptes.

Enseignement commun : examen ponctuel terminal

Les notes obtenues par les élèves sont en progression cette année (+2 points par rapport à 2019) au baccalauréat général et technologique avec **14,57** de moyenne. En ce qui concerne le baccalauréat professionnel, nous observons une forte augmentation du nombre d'élèves inscrits à l'épreuve (4 candidats en 2019 pour 26 candidats en 2020). La moyenne correspondant aux 26 candidats est de **12,46** pratiquement identique à celle de 2019.

Le nombre de candidats est stable en BAC G/T alors qu'il connaît une forte augmentation en BAC Pro (+ 19 candidats). Le taux d'absentéisme augmente en BAC G/T : 7 absents sur 14 candidats (50%) dans ces épreuves mais diminue en Bac Pro : 3 absents sur 29 candidats (10%).

Cette année, les couples d'activités demandés sont répartis de manière homogène.

En BAC Pro, le couple d'activités 3x500 / Badminton est encore cette année le plus demandé.

Les résultats au baccalauréat général et technologique :

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
	PARMI LES ELEVES PRESENTS									TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéism
	Garçons			Filles			Tous					
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
Gym/TT	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	
3X500 / Badminton	0	0,00%		2	50,00%	17,00	2	28,57%	17,00	6	4	67
3X500 / TT	1	33,33%	16,00	1	25,00%	11,00	2	28,57%	13,50	4	2	50
Gym / Badminton	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	
Badminton / Sauvetage	2	66,67%	12,00	1	25,00%	17,00	3	42,86%	13,67	4	1	25
	3	100,00%	13,33	4	100,00%	15,50	7	100,00%	14,57	14	7	50

Les résultats au baccalauréat professionnel :

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
	PARMI LES ELEVES PRESENTS									TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
	Garçons			Filles			Tous					
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
Gym/TT	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	
3X500 / Badminton	13	92,86%	14,00	11	91,67%	10,00	24	92,31%	12,17	24	0	0
3X500 / TT	1	7,14%	17,00	1	8,33%	15,00	2	7,69%	16,00	2	0	0
Gym / Badminton	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00	0	0	
Badminton / Sauvetage	0	0,00%					0		0,00	3	3	100
	14	100,00%	14,21	12	100,00%	10,42	26	100,00%	12,46	29	3	10

Inaptitudes et enseignement adapté :

Cette année, 2 élèves en baccalauréat professionnel ont justifié leur inaptitude par un certificat médical.

Remarques et perspectives :

Le coût d'organisation de ces épreuves est important (réservations d'installations, convocations des jurys) pour le nombre d'élèves concernés. En ce qui concerne l'épreuve de gymnastique, cette année, aucun candidat ne s'est présenté à l'épreuve, ce qui justifie pleinement la suppression de l'épreuve en 2021 pour le baccalauréat général et technologique.

Le nombre d'élèves évalué diminue chaque année : ils étaient 93 élèves en 2019 et sont 71 cette année.

Remarques et perspectives : A titre comparatif, la moyenne de l'option facultative ponctuelle est de 12,14, il faudrait privilégier l'option facultative en CCF. La réforme du lycée à partir de 2021 ira dans ce sens.

Pour le baccalauréat général et technologique : 228 élèves ont été évalués, la moyenne est de **13,76**, en hausse de 1,5 point comparé à 2019. Le nombre de candidates a diminué (31 filles en moins) mais leur moyenne a augmenté de plus de 3 points. Pour les garçons, le nombre de candidats a légèrement augmenté (35 candidats en plus), mais la moyenne est restée relativement stable. Nous regrettons toutefois le décalage de participation entre les filles et les garçons, notamment dans les activités académiques.

Pour le baccalauréat professionnel : 155 élèves ont été évalués, la moyenne est de **10,52** avec un différentiel de 1,8 point en défaveur des filles. Il y a cinq fois plus de garçons que de filles.

12

Observations concernant les SHN, HNSS et JO :

- SHN : 11 candidats du territoire étaient inscrits sur les listes concernées. Ils se sont inscrits dans une activité de prédilection et ont obtenu la note de 16/16 en pratique physique. Ils ont présenté un oral dans leur épreuve de spécialité également, complétant leur note sur 20.
- HNSS : 2 candidats ont valorisé leur pratique UNSS, avec la note de 16/16 dans leur activité de prédilection également et un oral de spécialité.

SHN - HNSS - JO						
BAC GT - SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	10	19,30	1	20,00	11	19,36
BAC GT - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	1	17,00	1	19,00	2	18,00

Remarques et perspectives de l'enseignement ponctuel et facultatif :

De manière générale pour la session 2020, le nombre de candidats est sensiblement le même.

Si les épreuves nationales ne sont pas forcément en cohérence avec le contexte de la Nouvelle-Calédonie, elles sont malgré tout choisies en Bac GT :

Pour le Bac GT : Natation : 23,68%, Tennis : 7,46% et Judo : 3,51% ;

Pour le Bac Pro : Natation 5,16%, Tennis 0,65% et Judo 0%.

Les deux épreuves académiques proposées sont largement plébiscitées par de nombreux candidats.

Bac GT: Football : 52,63% et Rugby : 12,72% ;

Bac Pro: Football : 83,87% et Rugby 10,32%.

Si les données quantitatives confirment la pertinence de la programmation de ces activités, nous pouvons nous questionner sur le niveau d'une partie des candidats (moyenne stable à 10,93 pour le Football Bac professionnel). Par contre nous remarquons une forte hausse de la moyenne des filles pour le Football Bac G/T (14,44 en 2020 alors que 10,62 en 2019) mais une baisse de 1 point pour le Football Bac Pro chez les filles.

Toutefois, **le taux d'absentéisme reste très important, et en hausse, en bac Pro : 47 % des élèves inscrits** (21% en Bac GT).

Cet absentéisme s'explique par plusieurs raisons :

- les élèves s'inscrivent pour voir, au cas où ils pourraient gagner des points. Il est important que toute la communauté éducative soit consciente que ces épreuves ont des coûts (absence d'enseignants et d'élèves, frais de déplacement, etc).
- des problèmes de convocation
- dans les activités académiques on constate encore un nombre important d'absents en Bac Pro, avec une forte augmentation du nombre d'absents en rugby. En 2020 43% d'absents en football (35% en 2019) et en rugby 56% (29% en 2019).

Les champs de questionnements proposés au cours des entretiens sont anticipés avant les épreuves et choisis selon un cadre commun quelle que soit l'épreuve. Cependant les jurys notent encore une fois que **les élèves manquent de préparation pour l'épreuve orale, notamment en Bac Pro.**

L'information doit être donnée aux élèves par **les enseignants d'EPS pour expliquer encore et encore le niveau de cette épreuve.** Il conviendrait que la direction de l'établissement transmette aux professeurs d'EPS la liste des élèves optionnaires pré-inscrits pour validation avant la confirmation aux inscriptions.

Enseignement de complément au baccalauréat général et technologique

L'enseignement de complément concerne 23 élèves sur le territoire pour cette session 2020 (25 en 2019). La moyenne générale est de **13,80** : 14,25 pour les filles et 13,40 pour les garçons. Cette moyenne est en légère hausse comparée à 2019 (+0,72 point)

Trois activités sont support d'évaluation : Musculation, Badminton et Planche à voile.

Deux établissements scolaires sont concernés : le Lycée Do Kamo et le Lycée Jules Garnier.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
LYCEE DO KAMO	9	75,00%	13,10	9	81,82%	13,30	18	78,26%	13,20
LYCEE JULES GARNIER	3	25,00%	14,30	2	18,18%	18,50	5	21,74%	15,98
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
							0		0,00
Total	12	100,00%	13,40	11	100,00%	14,25	23	100,00%	13,80

Remarques et perspectives :

Le nombre de candidats est stable cette année. Mais cette option disparaît en 2021, ce qui est logique au vu du peu de candidats concernés dans notre académie.

3. Résultats académiques de la session en CAP et BEP

Enseignement commun : contrôle en cours de formation

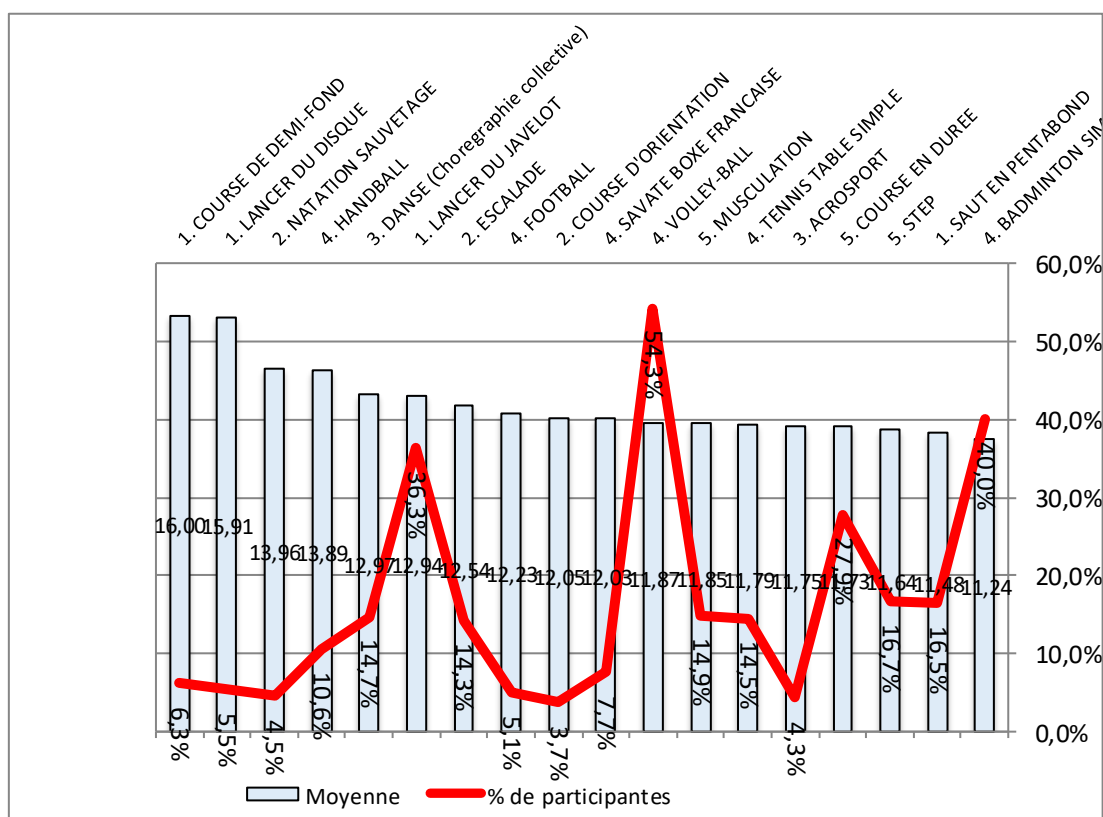
En CAP/BEP, le poids des compétences propres évaluées demeure identique à l'année précédente avec une concentration sur la CP4 et CP1. Il faut noter que les activités de la CP3 sont encore bien trop sous représentées. Cette année nous remarquons encore une baisse continue de la CP1 au profit de la CP5.

Ici encore une attention particulière doit être donnée par les équipes pédagogiques pour valoriser les activités à « valence » féminine afin de les mettre plus en réussite. **Cette année, l'accroissement de la CP5 (+5 points) est significatif et encourageant.**

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
CP4 :	42.41 %	39.92 %	38,46 %	31.14%	31,9 %	31.80%	32%
CP1 :	19.45 %	23.90 %	26,97 %	28.80%	30.6 %	28.84%	29%
CP2 :	16.51 %	19.92 %	19,87 %	18.62%	19,2 %	20.11%	22%
CP5 :	18.59 %	13.1 %	10,89 %	14.50%	13 %	12.31%	10%
CP3 :	3.01 %	3.14 %	3,81 %	6.52%	5,3 %	6.94%	6%

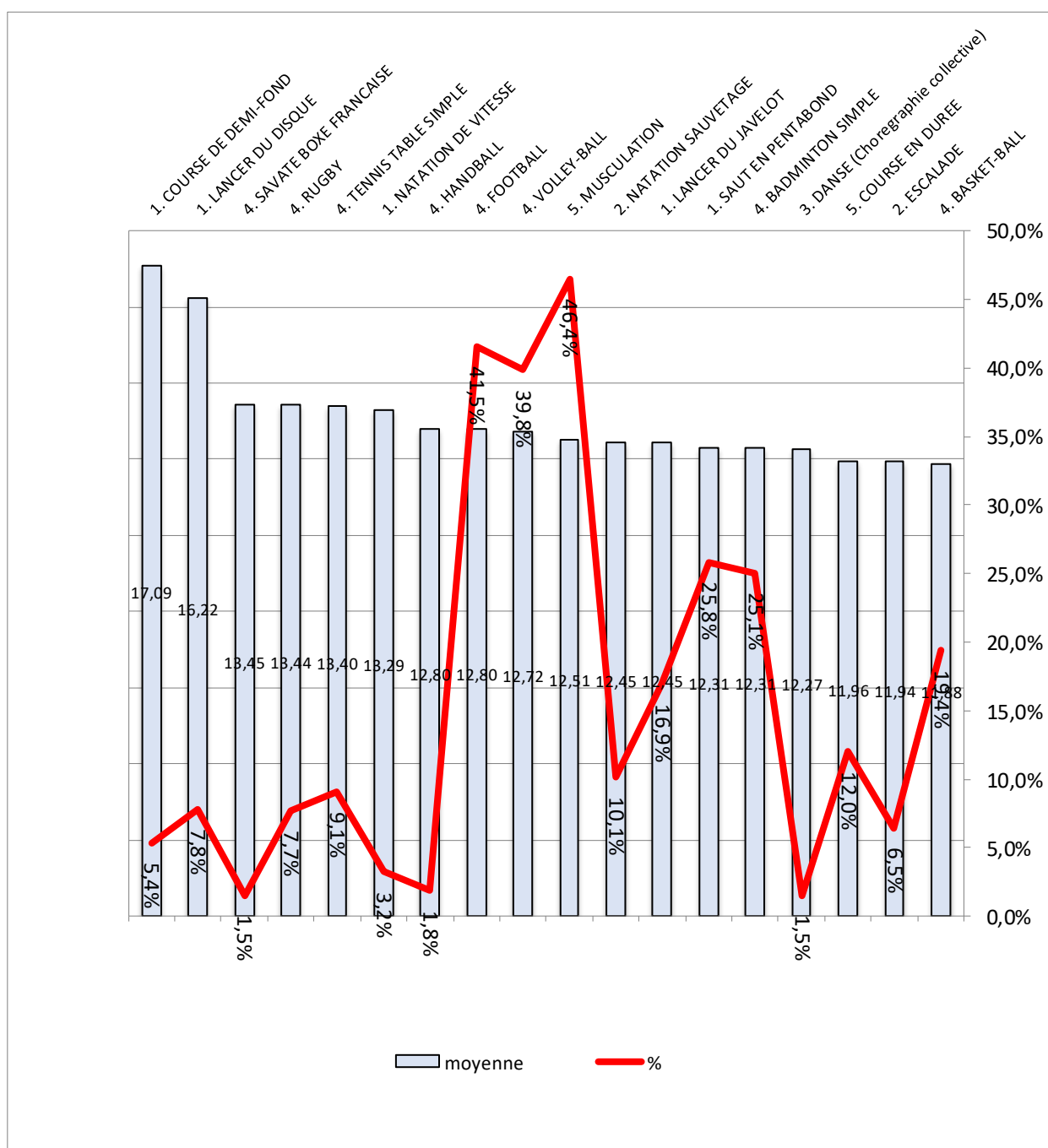
Avant l'harmonisation, les garçons et les filles ont une moyenne en EPS avec un écart de 0.26 point contre 0.56 en 2019.

Moyennes des filles et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 3 activités où les filles ont de meilleures notes sont la course de demi-fond, le lancer de disque et la natation de sauvetage. Ces 3 activités sont utilisées en moyenne par seulement 5% d'entre elles. Ces résultats peuvent être nuancés dans la mesure où elles sont pratiquées par des élèves confirmées. Cette année encore, les 3 activités les plus utilisées pour la notation des filles sont le volley-ball, le lancer de javelot et le badminton où leurs moyennes varient entre 11.2 et 12.9.

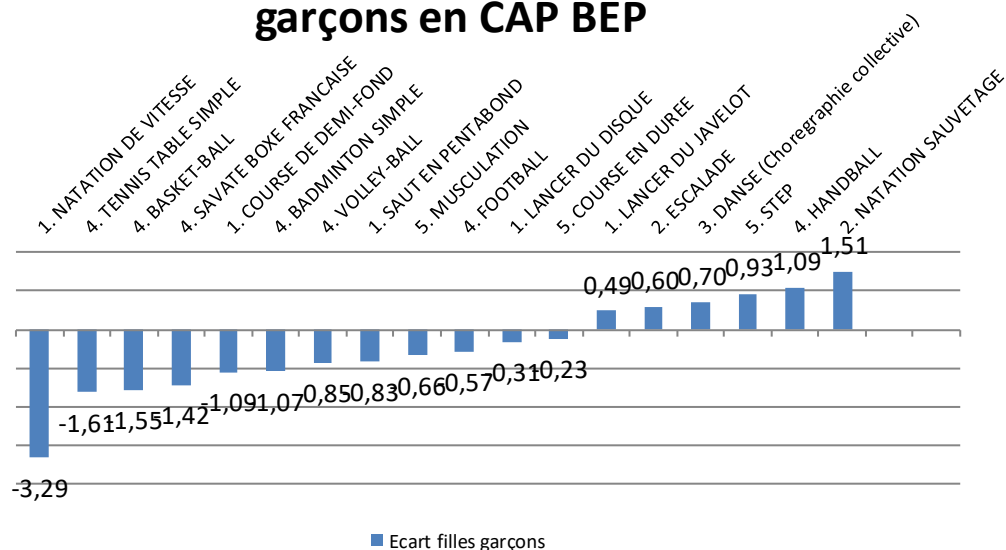
Moyennes des garçons et pourcentage d'utilisation des APSA pour leur notation



Les 2 activités où les garçons obtiennent de meilleures notes sont la course de demi-fond et le lancer de disque. Ces 2 activités sont utilisées en moyenne par 6% d'entre eux. Les moyennes des autres APSA restent assez **homogènes** et comprises entre 13,45 et 11,88.

Les 3 activités les plus utilisées pour la notation des garçons sont la musculation, le volleyball et le football où leurs moyennes varient entre 12,5 et 12,8. **L'homogénéité des résultats se confirme.**

Ecart entre les moyennes des filles et celles des garçons en CAP BEP



Comme l'année précédente, nous constatons que sur les 18 APSA les plus programmées, 12 restent à l'avantage des garçons. Cette année encore, 6 APSA permettent aux filles d'être avantagées. Les 2 APSA permettant aux filles de gagner un maximum de points sont très peu utilisées : natation sauvetage (4.51% des candidats) et Handball (10,6% des candidats). Les activités qui pénalisent le plus les filles sont la natation de vitesse (-3.29 points) et le tennis de table (-1.6 point).

Décisions d'harmonisation pour les CAP-BEP :

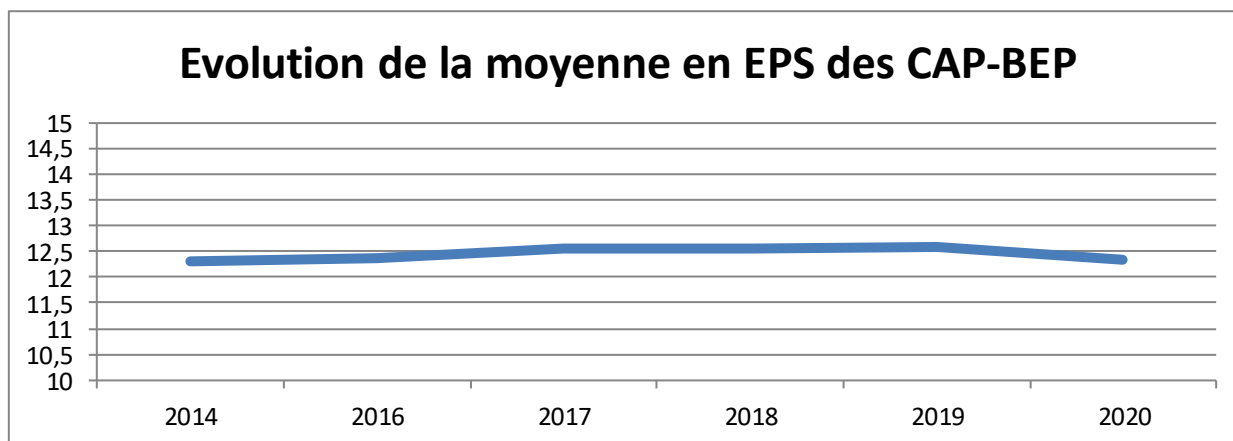
Au vu des résultats, après étude des projets pédagogiques, des explications fournies par les professeurs, des conditions matérielles et de la répartition garçons - filles dans les établissements, les membres de la commission ont décidé :

- d'augmenter la moyenne des filles de 2 points pour un seul établissement et dans une seule APSA

CAP BEP après harmonisation	Moyenne des garçons	Moyenne des filles	Moyenne totale	Ecart garçons - filles
	12,47	12,25	12.37	0.23 point en faveur des garçons

Nous constatons une réelle prise en compte des rapports précédents de la commission d'harmonisation des notes. Cependant, certaines observations sont à noter :

- Lycée DO KAMO : nous constatons une moyenne générale des garçons nettement supérieure à la moyenne générale des filles (+3.39 points en faveur des premiers). Nous invitons l'équipe d'EPS à envisager également des supports d'activités plus favorables aux filles, tout au moins qui tiennent compte de leurs ressources spécifiques.
- Lycée P. GUENEAU : il est constaté une moyenne alarmante en course d'orientation. Il conviendrait peut-être de trouver une APSA alternative afin de mettre en réussite les garçons de l'établissement même si le choix de ce support allait en ce sens au départ.



Enseignement de la liste académique en CAP BEP :

370 élèves de CAP et BEP ont été évalués sur une épreuve académique.

Ce qui représente une diminution **(30% en 2019 et 19% en 2020)** des 1932 élèves répertoriés pour ces examens.

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES ACADEMIQUES									
2-VOILE MULTI SUPPORTS	79	101,72%	11,62	43	94,16%	11,31	122	98,92%	11,51
2- VAA	44	56,65%	12,59	70	153,28%	13,36	114	92,43%	13,06
2- KAYAK	91	117,17%	11,49	24	52,55%	10,00	115	93,24%	11,18
1- LANCER DE POIDS	19	24,46%	12,37	0	0,00%		19	15,41%	12,37
EPREUVES ACADEMIQUES	233	300,00%	11,81	137	300,00%	12,13	370	300,00%	11,93

Inaptitudes et enseignement adapté en CAP BEP :

La commission académique observe **une stagnation des taux d'inaptitude** amenant à une dispense totale de l'épreuve.

INAPTITUDE TOTALE				
	2020	2019	2018	2017
CAP / BEP	0,36% (7 élèves)	0,65% (14 élèves)	0,65% (14 élèves)	0,4% (9 élèves)

La commission académique observe une légère hausse des taux d'inaptitude partielle aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Inaptitude partielle			
CAP/BEP	Total	Filles	Garçons
2020	0,66% (12 élèves)	0,96% (8)	0,36% (4)
2019	0,74% (16 élèves)	1,01% (10)	0,51% (6)
2018	0,69% (15 élèves)	0,98% (10)	0,44% (5)
2017	1,26% (28 élèves)	2,43% (24)	0,32% (4)

Cette année, **aucun candidat n'est concerné par une épreuve adaptée.**

Nous encourageons les équipes à utiliser le modèle de certificat médical du vice-rectorat afin de proposer une pratique adaptée aux possibilités de chacun. (L'intégrer dans le carnet de correspondance ou le dossier de rentrée).

Remarques et perspectives :

Les activités de la CP2, CP3 doivent prendre une place encore plus importante dans le paysage certificatif de ces examens. Cet objectif doit se réaliser en portant une attention particulière au contexte d'intervention au service de la réussite de toutes et tous. Nous notons avec satisfaction la progression encourageante de la CP5 (+5points).

Le nombre d'inaptes partiels ou totaux est en constante baisse ces dernières années. Pour encourager et accompagner les équipes pédagogiques à poursuivre dans cette voie, le groupe de réflexion académique a fait des propositions d'épreuves adaptées qui satisfont à la réglementation en vigueur.

Enseignement commun en examen ponctuel terminal CAP BEP

Cette année, le nombre d'élèves diminue (23 élèves en moins) par rapport à 2019, en épreuve ponctuelle. Les candidats du centre de formation des apprentis se trouvent dans une situation identique à celle de l'an dernier et ont tous été inscrits par la direction du centre sur le couple d'activités demi-fond et tennis de table.

Nous déplorons encore 10% d'absents, mais en diminution par rapport aux années précédentes.

Les résultats sont en hausse cette année pour les garçons et pour les filles

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire												
	PARMI LES ELEVES PRESENTS									TOUS CONVOQUES	Nbre d'absents	% d'absentéisme
	Garçons			Filles			Tous					
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne			
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE												
Gym/TT							0		0,00	2	2	100
3X500 / Badminton				3	17,65%	14,00	3	5,77%	14,00	3	0	0
3X500 / TT	35	100,00%	13,00	14	82,35%	12,00	49	94,23%	12,71	49	0	0
Gym / Badminton							0		0,00	2	2	100
Badminton / Sauvetage							0		0,00	2	2	100
	35	100,00%	13,00	17	100,00%	12,35	52	100,00%	12,79	58	6	10

Remarques et perspectives :

Comme pour les examens des baccalauréats, il faudrait envisager la convocation de ces candidats sur des épreuves d'établissement en CCF pour réduire les coûts inhérents aux épreuves.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante.

A destination des établissements :

La commission constate que la moyenne aux examens en EPS reste satisfaisante, voire très satisfaisante pour le baccalauréat général et technologique.

Cette année a été particulière dans la mesure où un confinement strict a été imposé à la population sur la période scolaire pendant une semaine puis une reprise des cours en demi-classe pendant 15 jours (1 mois pour les candidats de la province Nord). La majorité des établissements n'a pu proposer que deux épreuves au lieu de trois, en supprimant ou en inter-changeant les activités, selon les modalités possibles en interne. Cela explique qu'en BAC GT, la moyenne d'EPS soit particulièrement élevée puisque lorsque cela était possible, et pour ne pas pénaliser les élèves, les équipes ont conservé le support le plus favorable au groupe classe.

L'écart filles-garçons se réduit clairement et nous félicitons les équipes d'EPS pour le travail mené en amont, tant dans l'enseignement que dans l'harmonisation en interne des notes à l'examen.

Nous rappelons toutefois que certaines activités sont plus favorables à la réussite des élèves, et notamment des filles. Une attention et une réflexion particulières doivent être portées sur les ensembles certificatifs proposés, qui ne tiennent pas seulement compte des contraintes matérielles et humaines.

Pour aller dans ce sens, nous rappelons que le taux de pratique relevant de la CP3 et de la CP5 reste actuellement bien inférieur à celui de la CP1 et CP4.

L'ensemble des statistiques mis en ligne sur le site disciplinaire doit permettre aux enseignants de comparer les moyennes académiques pour chacune des activités et de les aider dans ce sens.

Nous encourageons toujours les équipes à proposer des épreuves adaptées aux élèves en situation d'inaptitude. Deux cas de figure peuvent se présenter : sur EPSNET, soit basculer un élève en contrôle adapté (noté sur 2 épreuves), soit aménager certaines épreuves en laissant le candidat dans le protocole initial (noté sur 3 épreuves) mais le signaler à la CAHN (barème proposé).

Pour faciliter le travail des équipes, la CAHN propose la « marche sportive adaptée », avec un référentiel certificatif académique, dont le barème reste adaptable selon les contextes d'établissement.

Dans tous les cas, le corps d'inspection reste à votre disposition pour envisager des protocoles adaptés. Pour cela, il est indispensable de généraliser l'utilisation du certificat médical académique, proposé par le groupe de travail et les services médicaux du vice-rectorat.

Enfin, pour faciliter le suivi des élèves qui n'ont qu'une seule note d'EPS à l'examen (DI DI NOTE), chaque professeur complètera dorénavant un document spécifique (pour chaque élève concerné par cette situation) sur lequel il indiquera s'il souhaite que le candidat conserve cette note car elle reflète son niveau global ou s'il n'a pas assez d'éléments pour la justifier et qu'il préfère alors considérer l'élève comme « dispensé d'épreuve d'EPS ».

D'un point de vue fonctionnel, nous constatons une amélioration de la constitution des dossiers et de leur arrivée dans les délais demandés. Les membres notent également une meilleure prise en compte des absents, distingués des éventuels notés 0 lors d'une épreuve.

Cependant, nous rappelons aux équipes pédagogiques qu'une **lecture attentive de la circulaire** de remontée des notes est indispensable lors d'un conseil d'enseignement. Une attention particulière doit être portée par les chefs d'établissement et les équipes EPS sur les points suivants :

- La CAHN a rectifié la notation de trois candidats qui étaient initialement portés absents alors qu'ils avaient une note d'EPS. Cela aurait pu être fortement préjudiciable pour ces élèves.

- La gestion des certificats médicaux, notamment l'obligation de faire viser le certificat médical par le professeur d'EPS. En rappelant que les originaux (ou cas exceptionnel, une copie certifiée par l'établissement) doivent être transmis à la commission (inaptés totaux et partiels).

- L'explication des situations et des aménagements particuliers. La partie « observations », proposée sur le document qui récapitule les inaptés n'est que trop rarement exploitée à bon escient.

- La volonté de maintenir une seule note pour un élève : l'enseignant doit exprimer clairement la situation en remplissant le formulaire dédié.

- Enfin, l'anticipation du calendrier des épreuves est un élément important dans le respect des procédures académiques.